

ANNEXE 2

Critères de sélections pour les Championnats de Bretagne 2024

Elites hommes :

Championnat de Bretagne Elites + Open 1 et U23 à LANFAINS (V.C. Quintin) le dimanche 02 juin

Qualification directe pour les Elites et sélection de 15 coureurs par Comité départemental pour Open 1 + engagement libre suivant la limite autorisée.

Aucun engagement sur la ligne ne sera possible

Si absent, interdiction de courir le samedi 1er juin, le dimanche 02 juin et le lundi 03 juin.

Elites Femmes :

Championnat de Bretagne Elites, Open et Access 19 ans et + à LANFAINS (V.C. Quintin)

le dimanche 02 juin

Ouvert à toutes les licenciés d'appartenance à un club du Comité de Bretagne.

Aucun engagement sur la ligne ne sera possible

Si absente, interdiction de courir le samedi 1er juin, le dimanche 02 juin et le lundi 03 juin.

Avenir :

U19 Hommes : Championnat de Bretagne de l'Avenir à PEAULE (Véloce Vannes)

le dimanche 07 juillet

20 qualifiés par département + 2 pour le Comité Départemental organisateur (CD 56) + 2 pour le club organisateur (Véloce Vannes) + les 20 premiers du classement des Hors Quota : Epreuves concernées :

24/03 Callac (CC Blavet) – 21/04 Missiriac (SC Malestroit) - 02/06 Tour du Couesnon (COC Fougereais)

Attribution de points sur chaque épreuve : 50pts (1er), 40pts (2ème), 35pts (3ème), 32(4ème), 30(5ème).....20ème = 11 pts

Si absent, pour le qualifié, interdiction de courir le samedi 06 juillet, le dimanche 07 et le lundi 08 juillet.

Une dérogation pourra être réalisée par le Manager Technique Territorial (MTT) pour tout coureur ayant été blessé (sur justificatif médical) ou en sélection Equipe de France lors des compétitions comptant pour les hors-quotas.

U17 Hommes : Championnat de Bretagne de l'Avenir à PEAULE (Véloce Vannes)

le dimanche 07 juillet

20 qualifiés par département + 2 pour le Comité Départemental organisateur (CD 56) + 2 pour le club organisateur (Véloce Vannes) + les 20 premiers du classement des Hors Quota : Epreuves concernées :

24/03 Callac (CC Blavet) – 01/04 St Maugan (VC Mévennais) – 01/05 Le Sourn (VC Pontivy) - 09/06 Ergué-Gabéric (CC Ergué-Gabéric)

Attribution de points sur chaque épreuves : 50pts (1er), 40pts (2ème), 35pts (3ème), 32(4ème), 30(5ème).....20ème = 11 pts

Si absent, pour le qualifié, interdiction de courir le samedi 06 juillet, le dimanche 07 et le lundi 08 juillet.

Une dérogation pourra être réalisée par le Manager Technique Territorial (MTT) pour tout coureur ayant été blessé (sur justificatif médical) et n'ayant pas pu participer aux compétitions comptant pour les hors-quotas.

U15 Hommes : Championnat de Bretagne de l'Avenir à PEAULE (Véloce Vannes)

le dimanche 07 juillet

20 qualifiés par département + 2 pour le Comité Départemental organisateur (CD 56) + 2 pour le club organisateur (Véloce Vannes)

Si absent, pour le qualifié, interdiction de courir le samedi 06 juillet, le dimanche 07 et le lundi 08 juillet.

U15 et U17 Femmes : Championnat de Bretagne de l'Avenir à PEAULE (Véloce Vannes)

le dimanche 07 juillet

Ouvert à toutes les licenciées U15 et U17 dans un club du Comité de Bretagne.

Aucun engagement sur la ligne ne sera possible

Si absent, pour le qualifié, interdiction de courir le samedi 06 juillet, le dimanche 07 et le lundi 08 juillet

Open 2-3 :

Championnat de Bretagne à L'Hermitage (CC Rennais) le dimanche 16 juin

20 qualifiés par département + engagements libres. Aucun engagement sur la ligne ne sera possible.

Si absence constatée d'un qualifié, interdiction de courir la veille, le jour du championnat et le lendemain

Access 1-2-3-4

Championnat de Bretagne à BRECH (Auray Cyclisme) le dimanche 23 juin

20 qualifiés Access 1-2 et 15 Access 3-4 par département + engagements libres.

Aucun engagement sur la ligne ne sera possible.

Si absence constatée d'un qualifié, interdiction de courir la veille, le jour du championnat et le lendemain